

# Utiliser les données générées par le GBVIMS pour apprécier vos programmes

La prise en compte des données du GBVIMS au sein des organisations permet d'améliorer la gestion des programmes de prévention ou de prise en charge, ainsi que l'élaboration de rapports et les actions de plaidoyer.

---

## AU NIVEAU DE L'ELABORATION DES PROGRAMMES

Les analyses fournies par le GBVIMS (types d'incidents, profil des survivants et des agresseurs présumés, lacunes dans la chaîne de services de prise en charge) permettent d'adapter les programmes de prévention et de prise en charge, aux réalités du terrain.

Les informations pertinentes pour apprécier les programmes sont notamment :

- Répartition des survivants par tranche d'âge ;
- Liens entre les survivants et leurs agresseurs présumés ;
- Dates et lieux des déclarations ;
- Lieux des incidents ;
- Types d'incidents ;
- Accès à des médicaments ARV ;
- Système de référence/contre-référence ;
- Services perçus.

### EXEMPLE (dans le sud de l'Asie) :

Les analyses du GBVIMS indiquaient que les personnes victimes d'agressions sexuelles -dont le nombre était en augmentation- mettaient plus de 72h pour venir au centre de soin. Subséquemment, les gestionnaires de programme de prise en charge des personnes victimes de VBG ont mis en place une campagne d'information sur les services de soin (leur importance et leur accès) disponibles aux bénéficiaires.

### EXEMPLE (en Afrique de l'Est) :

En constatant une fréquence élevée d'agressions sexuelles commises dans un milieu scolaire (par un autre élève ou par un enseignant), les responsables de programme se sont rapprochés des autorités de l'établissement. Ces derniers ont accordé l'accès à un prestataire local afin qu'il puisse mener des

actions de prévention et d'information au sein de la structure scolaire. Les professeurs ont été formés par le prestataire local au soutien psychologique ainsi qu'à la conduite à tenir en cas d'agression.



### **EXEMPLE** (en Afrique de l'Ouest) :

Dans cet exemple, les responsables de l'organisation ne comprenaient pas pourquoi les survivants refusaient l'aide psychosociale qui leur était proposée. La mise en place du GBVIMS a permis de mener des analyses plus poussées qui ont montré qu'il existait un tabou autour de ce type d'assistance dans cette zone. Grâce à des campagnes de sensibilisation adaptées, de plus en plus de survivants acceptent désormais d'être pris en charge.

## **AU NIVEAU DE L'ELABORATION DE RAPPORTS**

---

Avec les données fiables, éthiques et sécurisées du GBVIMS, la réalisation de synthèses et d'analyses est très simple et très rapide. Cela facilite la rédaction de rapports et de projets, utilisés aussi bien par la structure locale que par le siège de l'organisation. Ces informations sont très utiles pour les responsables de programme qui vont pouvoir soumettre des demandes de collaboration et/ou de financement plus précises aux bailleurs de fonds, aux agences gouvernementales et aux Nations Unies.

Les informations pertinentes dans le cadre d'élaboration de rapports sont :

- Types d'incidents ;
- Répartition des survivants par tranche d'âge ;
- Système de référence/contre-référence ;
- Services perçus;
- Liens entre les survivants et leurs agresseurs présumés ;
- Nombre de survivants pris en charge dans les 72 heures suivant l'agression ayant bénéficié de médicaments ARV.

### **EXEMPLE** (Afrique de l'Ouest) :

- En 2010, réalisation de six rapports (annuels et trimestriels) destinés aux bailleurs de fond;
- Communication de données à des agences gouvernementales, aux Nations Unies et au gouvernement américain, en vue de l'élaboration de divers rapports ;
- Réalisation du rapport annuel de l'organisation.

## AU NIVEAU DES ACTIONS DE PLAIDOYER

---

Les informations issues du GBVIMS sont régulièrement utilisées aussi bien par la structure locale qu'au niveau du siège afin de renforcer les actions de plaidoyer.

**EXEMPLE** (en Afrique de l'Est) :

Voici deux exemples où les données du GBVIMS ont permis de renforcer le plaidoyer au niveau local :

- Une fréquence élevée d'agressions sexuelles en milieu scolaire ayant été observée, des actions de sensibilisation et d'information ont pu être mises en place auprès des responsables scolaires, afin que ceux-ci mettent à disposition de leur personnel administratif et de leurs enseignants, un manuel sur la conduite à tenir en cas de VBG.
- Le GBVIMS a permis de montrer que, contrairement aux idées reçues, 60% des agressions sexuelles sont commises par un proche de la personne victime, dans un lieu connu et considéré comme sûr.

**EXEMPLE** (utilisé au siège d'une organisation) :

Voici quelques exemples de cas où des informations tirées du GBVIMS ont été intégrées dans les dossiers de plaidoyer.

- Données concernant les cas où l'agresseur est connu de la personne victime : sur 587 cas enregistrés par cette organisation en 2010, 77% entrent dans cette catégorie ;
- L'assistance médicale apportée aux victimes de ces incidents « domestiques » est insuffisante – alors que celle-ci s'avère nécessaire dans 65% des cas ;
- Le prestataire de service a pu compléter sa collaboration avec les services de police, y ajoutant l'assistance juridique aux personnes victimes afin de les encourager à poursuivre leurs agresseurs. En 2010, 77% des victimes ont ainsi pu porter plainte contre leur agresseur.

